

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1720>



Conférence de presse du collectif contre la privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac



- Thématiques - Ecologie & Politique -
Publication date: mercredi 22 mai 2019

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

En appel, la Cour administrative d'appel de Paris revenait sur cette décision et prononçait la nullité de l'autorisation ministérielle en raison de « vices substantiels » dans la procédure de sélection. Suivant les analyses développées depuis le début par le Collectif et son avocat, l'arrêt du 16 avril 2019 retient que la candidature du consortium chinois, composée essentiellement de spécialistes de la finance, n'était plus recevable dès lors que son partenaire canadien, la SNC LAVALLIN, ne participait plus à l'offre présentée.

.mejs-audio-wrapper-skin-mejs { } .mejs-audio-wrapper-skin-mejs > audio{ height:40px !important; display: block; width: 100% !important; background: #666; }

http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/20190521_150353-2-02600.jpg

<https://www.leguevaques.com/Aeropor...>

Vous êtes oppos-é-e à la privatisation de l'aéroport * ?

Participez à l'action (juridique) collective conjointeen ligne auprès du tribunal de commerce pour faire annuler le vente des 49.99% des parts d'ATB à la sociétéChina Airport Synergy Investment LimitedEurope(Casil Europe*).

PROCÉDURE EN LIGNE

Rendez-vous sur le site de l'avocat du collectif :

[ICI](#)

QU'EN DIT LA PRESSE ?

[lire ici](#)

<https://www.ladepeche.fr/2019/05/22...>